

**MINISTERE DES MINES DE L'ENERGIE
ET DE L'EAU
SECRETARIAT GENERAL**

**REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI**

SECRETARIAT PERMANENT ITIE-MALI



Initiative pour la Transparence
des Industries Extractives
Mali

**RAPPORT GÉNÉRAL DE LA CAMPAGNE DE
DISSEMINATION DU RAPPORT ITIE 2019
DU 02 AU 08 OCTOBRE 2022 DANS DES REGIONS
,CERCLES ET COMMUNES DU MALI**

OCTOBRE 2022

INTRODUCTION :

1. Contexte et justification :

L'Etat du Mali a sollicité et obtenu le soutien financier de l'Association Internationale de Développement (IDA - Groupe de la Banque mondiale) à hauteur de 40 000 000 USD pour mettre en oeuvre le Projet de Gouvernance du Secteur des Mines (PGSM) sur une période de 5 ans (2020 – 2024).

Le projet vise à améliorer la contribution du secteur minier aux objectifs de croissance à long terme du gouvernement en mettant l'accent sur la croissance et la diversification de la production minière, une gouvernance améliorée et des revenus tirés de l'extraction, ainsi que le développement économique local induit par le secteur minier.

L'**objectif de développement** du projet est de :

- Stimuler la croissance du secteur minier et le soutien à la production aurifère en augmentant la contribution globale de l'industrie minière dans l'économie nationale ;
- Accroître l'impact positif du secteur minier sur les finances publiques du Mali et sur l'économie nationale dans son ensemble, par ses effets d'entraînement bénéfiques sur tous les autres secteurs.

Les **résultats attendus** de la mise en oeuvre du projet sont :

- l'amélioration de l'environnement favorable aux investissements privés dans le développement minier durable à grande échelle ;
- l'amélioration de la gouvernance des revenus du secteur minier en renforçant la responsabilité sociale et en mettant en place des systèmes et des outils pour la création et l'utilisation de données sur les industries extractives afin de suivre le mode d'utilisation des revenus ;
- le développement des liens économiques entre les opérations à grande échelle et les PME locales;
- l'encouragement, la formalisation et le développement durable de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle comme moyen de stimuler l'entrepreneuriat local et l'emploi dans le secteur minier.

Le projet est structuré autour de cinq composantes, la composante B vise le renforcement de la transparence des revenus et de la gouvernance.

De manière spécifique, la sous-composante B2 vise la promotion de la responsabilité sociale et de la participation directe des citoyens à la gestion des revenus des industries extractives aux niveaux national et local.

La dissémination des rapports de l'initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) à l'intérieur du pays participe à l'accroissement de la transparence et à la redevabilité dans la gestion du secteur extractif au niveau local.

C'est pourquoi le PGSM appuie financièrement et techniquement l'organisation de la campagne de dissémination du rapport ITIE 2019.

L'ITIE est une norme mondiale visant à promouvoir une gestion ouverte et responsable des ressources extractives. Cette norme présente les exigences applicables aux pays mettant en œuvre l'ITIE.

L'Exigence 7.1 de l'ITIE portant sur les résultats et l'impact vise à assurer que les rapports ITIE contenant les divulgations du Gouvernement et des Entreprises extractives sont compréhensibles, activement promues, accessibles au public et qu'ils contribuent au débat public.

Les Groupes Multipartites des pays mettant en œuvre le processus doivent s'assurer que le Rapport ITIE est compréhensible, activement promu, accessible au public et qu'il contribue au débat public.

C'est dans ce contexte que le Comité de Pilotage de l'ITIE-Mali a organisé une campagne de dissémination du rapport ITIE 2019 dernier rapport en date du Mali dans certaines régions, cercles et communes du pays afin de partager avec ces populations les enseignements et recommandations tirés de ce rapport sur la gestion du secteur extractif du Mali.

Ces activités de disséminations permettent de faciliter la compréhension du rapport ITIE 2019, d'échanger et de débattre sur son contenu et diffuser de façon large ce rapport ITIE.

Les équipes de mission avaient des itinéraires suivants :

Région de Sikasso : équipe N°1 (villes de Sikasso, Kadiolo et Fourou);

équipe N°2 (villes de Bougouni, Yanfoulila, Kalana et Sanso) ;

Région de Kayes : équipe N°3 (villes de Kayes, Sadiola et Yatéla) ;

équipe N°4 (villes de Keniéba, Sitakili et Djidian) ;

Région de Koulikoro : équipe N°5 (villes de Koulikoro, Siby et Kangaba).

Région de Ségou – Koutiala et Dioila : équipe N°6 (ville de Koutiala, de Ségou, et de Dioila)

2. OBJECTIF DE LA MISSION

Cette mission de dissémination visait à partager avec les populations des zones cibles des informations relatives au contenu du rapport ITIE 2019 afin d'accroître la transparence et la redevabilité dans la gestion des ressources naturelles et en particulier les ressources minières et de faire de leur exploitation un moteur de développement durable et une source de lutte contre la pauvreté au Mali.

3. MÉTHODOLOGIE/ DÉROULEMENT DES TRAVAUX

La méthodologie a consisté à organiser un atelier d'échange sur le rapport ITIE 2019 et sa synthèse dans les différentes localités visées par la campagne de dissémination.

Les délégations avaient le même message et le même programme sur tous les axes durant la mission.

Les équipes étaient composées d'un représentant par collège (Collège de Société Civile, Collège des Entreprises Extractives et Collège de l'Administration Publique) et un représentant du Secrétariat Permanent. Dans les régions de Kayes et Sikasso, les équipes de dissémination ont été appuyé par un représentant des Directions régionales de la Géologie et des Mines de Kayes et Sikasso Voir les ordres de mission en pièces jointes.

A chaque étape, les équipes avaient dans son agenda le programme suivant :

- Discours d'ouverture de l'atelier par l'Autorités compétentes dans la localité)
- Diffusion du sketch de sensibilisation du groupe Niongolon en vidéo sur les enjeux de l'exploitation minière sur les localités riveraines : développement du contenu local produite spécialement pour expliquer le processus de l'ITIE et sa mise en œuvre au Mali ;
- Présentation de la synthèse du rapport ITIE 2019 par la délégation en français suivi de la traduction en langues locales de la zone concernée ;
- et débat (Questions/Réponses) entre les Participants et la délégation Comité de Pilotage.

4. CEREMONIES D'OUVERTURE DES ATELIERS

Les cérémonies d'ouverture des ateliers ont été présidées par les autorités administratives et politiques de chaque localité visitée :

Dans les discours, les intervenants ont situé l'atelier dans son contexte en rappelant que le Mali est régulier dans la production et la diffusion des rapports ITIE. A ce jour, le Mali a déjà publié onze rapports ITIE. Ce rapport, qui couvre la période s'étalant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2019, constitue le douzième rapport ITIE du Mali depuis son adhésion à l'ITIE.

Les présidents de séance ont invité les participants à s'approprier de ce rapport et à restituer son contenu à leur base respective.

Ils ont expliqué aux participants que ces journées sont consacrées à des débats autour des informations et conclusions phares de ce rapport et que cet exercice vise à examiner, échanger et discuter sur le contenu de ce qu'ont été les axes forts de l'industrie extractive en 2019 au Mali.

5. DIFFUSION DE SKETCH :

Un film d'environ d' une vingtaine de minute, financé par le PGSM a été projeté en salle pour expliquer aux participants les messages clés contenus dans ce rapport ITIE 2019 notamment l'historique de la mise en œuvre de l'ITIE au Mali, les objectifs visés et la sensibilisation du public pour le développement du contenu local.

Le sketch a été bien apprécié par les participants qui ont compris les potentialités que les populations riveraines peuvent tirés d'une exploitation minière autre que de travailler dans la mine mais de fournir des biens et services dont la mine aura besoin.

6. PRESENTATION DE LA SYNTHÈSE DU RAPPORT ITIE-MALI 2019

La synthèse a été présentée par la délégation en raison de complémentarité. La traduction de la synthèse en langue locale a été assurée dans chaque localité par des traducteurs spécialistes.

6.1 DONNEES CLES DE LA SYNTHÈSE DU RAPPORT ITIE-MALI 2019

1. Informations contextuelles du secteur extractif

- Cadre institutionnel et réglementaire,
- Potentialité du secteur
- Données de production par région
- Données d'exportations par pays destinataire

- Participation de l'Etat
- Contribution du secteur extractif à l'économie nationale
- Contribution du secteur extractif au budget des collectivités locales : transfert des patentes
- Affectation des revenus miniers en 2019 par le trésor public
- Contribution du secteur au développement communautaire : paiements sociaux
- Publication des contrats
- Cadastre minier valide en 2019

2. Périmètre du Rapport et Résultats des travaux de conciliation

- Secteurs couverts par le rapport
- Administrations publiques concernées par les déclarations
- Entreprises concernées par les déclarations
- Flux de paiements par Administration Publique
- Répartition des paiements par administration
- Répartition des paiements par entreprise
- Répartition des paiements par flux
- Répartition des revenus par substance
- Principaux écarts entre les déclarations
- Exhaustivité et fiabilité des déclarations

3. Principales recommandations formulées par l'Administrateur Indépendant.

7. DEBAT (QUESTIONS/REPONSES)

Après la projection du sketch vidéo enregistrée sur le processus et l'Etat de mise en œuvre de l'ITIE au Mali, suivi de la présentation de la synthèse du rapport ITIE-Mali 2019 par les membres de la délégation, les débats (questions/réponses) ont été ouverts en fin de journées. Après chaque présentation dans les Dix Neuf (19) localités la parole a été donnée aux participants pour des questions de compréhension, des contributions et des préoccupations auxquelles des réponses ont été fournies par la mission.

7. RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

Elles s'adressent aux communautés locales, au Gouvernement et au Comité de Pilotage d'ITIE Mali.

7. 1- Aux Communautés locales/collectivités

- Veiller à la bonne utilisation par les collectivités des patentes transférées ;
- Evaluer le développement communautaire et des paiements sociaux ;
- S'organiser en groupement pour répondre efficacement aux sollicitations des mines à travers les achats locaux ;
- Promouvoir la participation citoyenne dans le processus ITIE, notamment, dans la gestion de fonds perçus (patentes, taxe voirie, paiements sociaux,);
- Promouvoir davantage l'implication des différentes composantes de la population (jeunes, femmes, parents d'élèves, etc....) dans le processus de développement de la communauté

7. 2 - Au Gouvernement

- Prendre toutes les dispositions nécessaires pour satisfaire aux recommandations de l'admirateur indépendant.
- Publier les rapports ITIE dans le délai ;
- Prendre des mesures pour arrêter l'exploitations illégale des ressources minières
- Mettre l'accent sur le suivi et le contrôle de la production des sociétés minières afin de maîtriser les quantités produites par les mines ;
- Mettre toutes les sociétés minières au Mali sur un même code minier ;
- Prendre en compte la problématique environnementale dans les prochains rapports et notamment sur les sites d'orpaillage ;
- Faire un suivi environnemental régulier (avec implication de la communauté) afin de minimiser les conséquences de l'exploitation minière sur l'environnement ;
- Accentuer le suivi et le contrôle de l'exploitation minière par les services techniques compétents en terme du respect des engagements (protection de l'environnement, paiements sociaux, etc.) ;
- Doter les services publics en charge du suivi de l'exploitation minière des ressources nécessaires pour qu'ils puissent mener à bien leur mission de contrôle ;
- Promouvoir l'organisation et l'encadrement de l'orpaillage afin de maîtriser la production et de réduire ses conséquences sur l'environnement.

7. 3- Au Comité de Pilotage ITIE Mali

- Informer davantage sur l'ITIE ;
- Elaborer des textes adaptés à la gestion administrative et financière de l'ITIE Mali ;
- Réduire le temps de production du rapport ITIE en le ramenant à l'année N-1 ;
- Traduire la synthèse du rapport ITIE dans les langues locales ;

- Faire la dissémination des rapports ITIE dès que possible ;
- Déclarer d'autres substances issues de l'extraction en plus de l'or ;
- Veuillez à l'harmonisation des formats de déclarations désagrégées des patentes des Directions régionales de Trésorerie de Kayes et de Sikasso ;
- Procéder à la publication des informations exhaustives sur les activités de l'artisanat minier et la petite mine ;
- Prendre en compte la problématique environnementale dans les prochains rapports et notamment sur les sites d'orpaillage ;
- Présenter en même temps que le rapport ITIE, le bilan de réalisation faite par les collectivités à travers les patentes allouées au cours de même période ;
- Etendre le périmètre de dissémination des rapports ITIE dans les communes riveraines des communes où les mines sont exploitées ;
- Publier dans les rapports ITIE, les fonds ou flux financiers alloués à la protection et la réhabilitation de l'environnement ainsi qu'à la fermeture des sites miniers ;
- Intégrer les recommandations des campagnes de dissémination validées au Plan de Travail du Comité de Pilotage ;
- Assurer le suivi de ces recommandations sur le terrain.

8. CONCLUSION GÉNÉRALE :

La campagne de dissémination du rapport ITIE Mali 2019 s'est déroulée dans l'ensemble dans de bonnes conditions. Elle a permis d'avoir dans chacune des dix-neuf localités choisies des débats ouverts sur la gestion du secteur extractif, de remonter les préoccupations des parties prenantes au niveau local pour le bon fonctionnement de l'exploitation de nos substances minérales.

On peut retenir qu'elle s'est déroulée dans un climat de cohésion, d'entente et de satisfaction. Les représentants des collectivités territoriales, les services techniques locaux, les membres de la société civile (ONG, associations locales) et les médias (télé, radio et journaux) ont chacun en ce qui le concerne été édifié sur le contenu du rapport ITIE.

Les différents acteurs en plus de la nécessité de restituer à leurs bases, doivent s'approprier des rapports pour continuer à améliorer les conditions de vie des communautés.

Les remerciements particuliers du Président du Comité de Pilotage ITIE-Mali, Monsieur Lamine Seydou TRAORE, ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau s'adressent au PGSM qui n'a ménagé aucun effort pour appuyer l'organisation de cette campagne de dissémination.

Bamako, le 27 OCT 2022

Le Secrétaire Permanent

